



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 1^{er} décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2018 Point de situation à 16h15

À cette heure, la circulation est relativement fluide sur les axes principaux du département.

Quelques ralentissements sont encore observés sur la RN7 (Route de Marseille) dans la zone commerciale Portes de Provence à Montélimar, à l'approche du rond-point des Auréats ainsi qu'à l'approche de certaines gares de péage autoroutières.

Concernant l'A7, la sortie n°18 (Montélimar Sud) est toujours fermée pour des raisons de sécurité.

Afin de leur éviter d'être ralentis sur la route, le préfet de la Drôme invite les usagers à préparer et adapter leurs déplacements et à rester prudents et patients. Il rappelle en outre que la liberté d'expression doit pouvoir se concilier avec la sécurité des personnes.

De même, la liberté de circulation étant essentielle, les contrevenants à celle-ci peuvent se voir dresser des procès verbaux pouvant aller jusqu'à 135€ pour chaque infraction relevée ainsi qu'une perte de points pour les automobilistes.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr